

s'agisse de projets énergétiques ou autres, qu'ils soient canadiens ou étrangers, puissent planifier en toute confiance, sachant que le gouvernement du Canada est conscient de ses responsabilités envers les générations futures et qu'il agira lorsque c'est nécessaire pour défendre les intérêts fondamentaux du pays.

En 1989, le Canada est un endroit favorable à l'investissement. Et je peux vous assurer que nous avons l'intention qu'il le demeure.